



## BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication**  
**Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS**  
**l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 216 Juillet 2017

---

### Sommaire

---

#### **\*Éditorial\***

Différend Millicom-Wari : Vers une nouvelle crise dans le secteur des télécoms ?

#### **\*Actualités\***

Le Groupe Millicom désormais en discussion avec Free, Axian et Télyom pour la vente de Tigo

La DAF a été incapable de produire toutes les cartes d'électeurs pour le scrutin législatif

Résultats financiers du premier semestre 2017 en hausse pour le Groupe SONATEL

Quatre personnes placées sous mandat de dépôt dans l'affaire de la vidéo de Sata

Le CNEC a conduit une campagne de communication digitale sur les enjeux de l'état civil

Securiport installe des E-gates à l'aéroport international Léopold Sédar Senghor

Le Ministère du Commerce a lancé les travaux sur le Portail d'informations commerciales

Session 2017 du Baccalauréat : fuites de sujets d'examens via WhatsApp

Akon acquiert 50% de la plateforme « MusikBi » et en devient l'actionnaire majoritaire

Total et Worldline deviennent actionnaires et clients de la startup sénégalaise Intouch

Kabirou Mbodje rejoint la direction de la Chambre de commerce américaine

Une équipe d'étudiants de l'UASZ remporte le « Gainé Startup Challenge »

Présentation du rapport 2016 de la SONATEL sur la Responsabilité sociétale d'entreprise

#### **\*Politique\***

Nouvelle prorogation de la validité des cartes nationales d'identité numérisées

Lancement d'une campagne de promotion du nom de domaine « .africa » par l'Union africaine

La Banque mondiale approuve un crédit qui bénéficiera notamment au secteur des TIC

#### **\*Infrastructures et services\***

L'ADIE déploie la messagerie « Exchange » et l'application « Skype For Business »

La BICIS lance une offre de paiement en ligne destinées aux commerçants et aux entreprises

La SONATEL a procédé au lancement de sa nouvelle gamme d'offres prépayées mobile

L'ADIE lance la dématérialisation de deux nouvelles procédures administratives

Inauguration du data center de Tigo à Diamniadio

#### **\*Projets\***

La dématérialisation totale des procédures douanières devrait être effective d'ici la fin de 2017

#### **\*Rendez-vous\***

Africa Mobile & ICT Expo (21-23 août 2017, Accra, Ghana)

**Différend Millicom-Wari : Vers une nouvelle crise dans le secteur des télécoms ?**

Le 31 juillet 2017, le groupe Millicom a publié un communiqué de presse annonçant qu'il avait décidé de mettre fin à l'accord de cession de sa filiale Tigo Sénégal au Groupe Wari pour cause de non-respect, par ce dernier, de ses engagements financiers. Dans la foulée, il informait qu'il avait signé un accord pour la cession de sa filiale sénégalaise à un consortium composé du Groupe Teyliom Telecom, NJJ, et de Sofima. Cette nouvelle en surprit plus d'un, tant chez les spécialistes du secteur des télécommunications que dans l'opinion publique, au même titre que l'annonce du rachat de Tigo Sénégal par le groupe Wari, le 7 février 2017, avait pris tout le monde de court. Aussitôt l'information publiée, Wari s'étonna, à travers un communiqué de presse, de la remise en cause de la vente de Tigo et rejeta catégoriquement cette décision, ce qui amena le groupe Millicom à préciser que l'accord de vente, signé le 2 février 2017, fixait au 2 juin 2017 la date butoir pour l'apport par Wari des financements requis. Cela n'ayant pas été fait à la date du 28 juillet 2017, le groupe Millicom a donc pris la décision de procéder à la résiliation de l'accord de cession qui le liait à Tigo Sénégal. Millicom et Wari se sont alors engagés dans une formidable bataille médiatique dans laquelle les communiqués de presse côtoient les articles manifestement télécommandés par l'une ou l'autre des parties. Les choses auraient peut-être pu en rester là, s'il n'y avait pas eu la naissance, dans l'opinion publique, d'un formidable engouement autour de cette opération de rachat, dynamique renforcée par le soutien officiel témoigné par les autorités sénégalaises à travers les félicitations apportées par le Premier ministre, Mahammad Boun Abdallah Dionne, au PDG de Wari. Pour nombre de personnes, le rachat de Tigo Sénégal par Wari, est en effet apparu, à tort ou à raison, comme le symbole du retour du secteur privé national dans un domaine dont il avait été exclu depuis la privatisation de la SONATEL en 1997 puis la libéralisation du marché des télécommunications en 1998 avec...l'arrivée du groupe Millicom dans le secteur de la téléphonie mobile via sa filiale Sentel. A l'époque, la lune de miel entre le groupe Millicom et l'Etat du Sénégal avait cependant été de courte durée puisque dès septembre 2000, le régime d'Abdoulaye Wade, arrivé au pouvoir quelques mois auparavant, avait suspendu la licence accordée à Sentel, donnant ainsi naissance à un bras de fer qui allait durer plus d'une décennie et être ponctué par l'intervention en coulisses de certaines représentations diplomatiques au Sénégal ainsi que celle, officielle, du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) qui avait été saisi par le groupe Millicom. L'avènement du régime de Macky Sall, en mars 2012, marquera la paix des braves avec la confirmation, et même la prolongation, de la concession accordée à Tigo qui se lancera alors dans un important programme d'investissements pour moderniser et étendre la couverture de son réseau. Dès lors, on pouvait penser que le groupe Millicom avait décidé d'inscrire sa présence au Sénégal dans la durée, d'autant plus qu'en juillet 2016, il avait annoncé la construction, à Diamniadio, d'un Datacenter d'un coût de 3 milliards de FCFA dont l'inauguration officielle eut lieu le 7 juillet dernier mais nenni ! A peine la rupture du groupe Millicom avec le groupe Wari rendue publique, le gouvernement sénégalais, continuant dans la logique du traitement du dossier d'approbation introduit par les parties auprès du Ministère des Postes et Télécommunications, publia un décret approuvant le principe de la cession de la licence d'exploitation de Tigo à Wari, laissant porter à croire qu'il avait pris position dans le différend entre les acteurs. Dans une situation complexe, où il semblerait que le groupe Wari ne soit pas en mesure de réunir la somme de 80 milliards de FCFA nécessaire à l'acquisition des actifs du groupe Millicom au Sénégal, l'Etat aurait été plus inspiré de différer la publication de ce décret, de communiquer sur l'état d'avancement du dossier et surtout de se tenir prêt à prendre les mesures conservatoires préservant l'intérêt des Sénégalais dans ce nouveau contexte. Toujours est-il que le secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui a encore du mal à digérer l'échec du lancement de la 4G avec l'absence remarquée de Tigo et d'Expresso sur ce segment de marché et qui attend avec impatience la mise en place des réformes et projets énumérés dans le plan « Sénégal numérique 2025 », se serait bien passé de ce qui s'apparente à une nouvelle crise.

**Alex Corenthin**  
**Secrétaire aux relations internationales**

---

## Actualités

---

\* Le Groupe Millicom désormais en discussion avec Free, Axian et Télyom pour la vente de Tigo

Le 31 juillet 2017, le Groupe Millicom a annoncé avoir rompu le contrat de cession de Tigo Sénégal au Groupe Wari et avoir signé un accord de cession de sa filiale sénégalaise avec le consortium composé du Groupe Teyliom Telecom, de Njj et de Sofima. La raison de la rupture du contrat avec le Groupe Wari découle du fait que le paiement qui devait intervenir au début du mois de juin 2017 n'a pas été effectué ouvrant ainsi, pour le Groupe Millicom, la possibilité de rompre le contrat en l'absence de paiement. Annoncé le 7 février 2017, l'accord portant sur la vente de Tigo, deuxième opérateur de téléphonie mobile au Sénégal, au Groupe Wari pour un montant d'environ 80 milliards de francs CFA aura donc fait long feu. Le Groupe Millicom a indiqué qu'il était désormais en discussion avec un consortium composé de l'opérateur Free dirigé par Xavier Niel, du Groupe Axian, présent dans les secteurs des infrastructures et des services dans l'Océan Indien et du groupe Télyom de Yérim Sow, actif notamment dans le secteur de la téléphonie au Cap Vert avec Tplus, en Côte d'Ivoire avec Loteny et en Guinée avec InterCel. Cette décision a été rejetée par le Groupe Wari qui estime s'être acquitté de ses droits en versant un dépôt initial de 10 millions de dollars sur un total de 129 millions de dollars et comptait verser le reliquat au plus tard d'ici le 30 septembre 2017.

Groupe Millicom : <http://www.millicom.com/>

Groupe Wari : <https://www.wari.com/>

\* La DAF a été incapable de produire toutes les cartes d'électeurs pour le scrutin législatif

Au 27 juillet 2017, soit trois jours avant la date prévue pour la tenue des élections législatives de 2017, la Direction de l'Automatisation du Fichier (DAF) n'avait produit que 5,5 millions de cartes nationale d'identité biométriques comportant au verso la carte d'électeur, soit 88,75% des inscrits dans le fichier électoral. Les citoyens inscrits sur les listes électorales et n'ayant pu disposer de leur carte d'électeur ont été autorisés à voter avec leur récépissé de dépôt accompagné d'un autre d'identification (carte nationale d'identité numérisée, carte d'électeur numérisée, passeport ou document d'immatriculation),

Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique : <http://www.interieur.gouv.sn/>

\* Résultats financiers en hausse au premier semestre 2017 pour le Groupe SONATEL

Les résultats financiers du premier semestre 2017 du Groupe SONATEL, publiés le 25 juillet 2017, sont en hausse par rapport à ceux du premier semestre de l'année 2016. Ainsi, le chiffre d'affaires consolidé du groupe, incluant désormais la Sierra Léone, s'établit à 483,6 milliards de FCFA, en hausse de 10,2%. Cette croissance s'explique notamment par l'augmentation du nombre de d'utilisateurs de données Mobile qui a augmenté de 42,6% par rapport au 1er semestre 2016 et à celui du parc de clients actifs d'Orange Money qui a cru de 58,3%. Ces activités génèrent à elles deux près de 17,5% des revenus du groupe alors que le trafic entrant à l'international a lui diminué de 14% sous l'effet de l'utilisation croissante des services Over-The-Top (OTT) du type Facebook Messenger, WhatsApp, Viber ou Skype. Le parc client du groupe s'élève à 30,7 millions, en hausse de 7,6%, grâce notamment à la bonne dynamique de recrutement au Mali et en Guinée suite à la couverture de nouvelles localités et en Guinée Bissau suite à l'extension du réseau à de nouvelles localités et au déploiement de la 3G ainsi que l'intégration de la Sierra Léone dans le périmètre du Groupe SONATEL.

Groupe SONATEL : <http://www.sonatel.com/>

\* Quatre personnes placées sous mandat de dépôt dans l'affaire de la vidéo de Sata

Suite à la diffusion d'une vidéo montrant une fillette, répondant au prénom de Sata, entourée d'adultes et tenant des propos orduriers, ponctués d'insultes, la Cellule d'appui à la protection de l'enfance (CAPE) avait décidé de porter plainte contre les auteurs de la vidéo et plusieurs parlementaires, dont Mme Hélène Tine s'étaient joints à la requête. Saisi, le Procureur de la République a confié l'enquête à la Section de recherches de la Gendarmerie nationale qui a procédé à l'interpellation de la mère de l'enfant et de son oncle soupçonnés d'avoir participé à la réalisation de la vidéo en question. Au final, quatre personnes ont été déférées devant le Procureur de la République et placées sous mandat de dépôt, pour association de malfaiteurs et publication d'images contraires aux mœurs, par moyens de communication électroniques faits prévus et réprimés par l'article 431.60 de la loi n° 2016-29 du 08 novembre 2016.

\* Le CNEC a conduit une campagne de communication digitale sur les enjeux de l'état civil

Le Centre national d'état civil (CNEC) du ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire a conduit une campagne de communication digitale sur les enjeux de l'état civil en utilisant le hastag #EtatCivillMonTresor. A travers cette initiative, le CNEC compte utiliser les réseaux sociaux tels Twitter, Facebook et YouTube en vue de sensibiliser sur l'importance de l'état civil. Cette campagne qui s'est déroulée du 16 au 21 juillet 2017 s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui à la modernisation de l'état civil (PAMEC) qui est en cours d'exécution. Cette campagne de communication digitale a notamment impliqué le Réseau Jeunesse, Population et Développement du Sénégal, une association nationale forte de plus de mille membres.

\* Securiport installe des E-gates à l'aéroport international Léopold Sédar Senghor

Le 13 juillet 2017, le Directeur général de la police nationale, Oumar Maal, a procédé à l'inauguration des nouvelles installations intelligentes, dites E-gates, à l'aéroport international Léopold Sédar Senghor. Ce système permettra de faciliter les formalités d'enregistrement au départ et à l'arrivée puisqu'elles permettront d'effectuer les formalités de police en cinq minutes contre vingt minutes actuellement. Cette innovation est le fait de la société Securiport, qui est en charge des questions sécuritaires frontalières suite au contrat signé avec l'Etat du Sénégal en 2011.

Securiport LLC : <http://www.securiport.com/>

\* Session 2017 du Baccalauréat : fuites de sujets d'examens via WhatApps

La session 2017 du Baccalauréat a été caractérisée par la découverte de fuites via WhatApps de sujets de français, d'histoire-géographie et de mathématiques qui ont amené les autorités à annuler certaines épreuves et à les reprogrammer. L'enquête, menée conjointement par la Section de recherches de la gendarmerie nationale et la Division des investigations criminelles (DIC), a débouché sur l'interpellation de plus d'une trentaine de personnes et la saisie de 150 téléphones portables et de plus d'une dizaine d'ordinateurs qui ont permis de remonter jusqu'aux principaux suspects. Dans ce cadre, un groupe de 19 personnes, principalement des élèves mais également un enseignant, un président de jury du baccalauréat et des agents de l'Office du baccalauréat, ont été interpellés et déférés au Parquet.

Office du baccalauréat : <http://www.officedubac.sn/>

\* Le Ministère du Commerce a lancé les travaux sur le Portail d'informations commerciales

Le Ministère du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des PME a lancé les travaux sur le Portail d'informations commerciales (PIC), plateforme électronique qui regroupera toutes les exigences réglementaires et les procédures

liées au commerce, appliquées par les ministères et les organismes gouvernementaux. Il constitue une étape clé dans la mise en œuvre, par le Sénégal, de l'Accord sur la facilitation des échanges conclu en décembre 2013 à Bali (Indonésie) par les membres de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), et entré en vigueur depuis le 22 février 2017. Le PIC permet de remédier à l'accès difficile à l'information commerciale en raison de la disparité des règles et procédures qui, en fonction des produits et services, sont élaborées et mises en œuvre par les différentes administrations.

Ministère du Commerce : <http://www.commerce.gouv.sn/>

\* Akon acquiert 50% de la plateforme « MusikBi » et en devient l'actionnaire majoritaire

Le 14 juillet 2017, Alioune Badara Thiam dit Akon et le groupe SOLID (Solution Informatique Durable) ont procédé au lancement de leur partenariat autour de la plateforme de téléchargement «MusikBi ». En effet, Akon a décidé d'acheter 50% des parts de la plateforme pour un montant de 50 millions de FCFA, devenant ainsi l'actionnaire majoritaire. Akon compte œuvrer à un meilleur devenir des artistes présents sur la plate-forme en garantissant un minimum de 60% des parts des revenus aux artistes, au développement social et économique des artistes et à la promotion de la musique africaine. Le groupe SOLID, dont le siège est à Dakar avec des filiales au Gabon et en Côte d'Ivoire, a développé «MusikBi », une solution innovante, permettant à la majeure partie de la population sénégalaise non bancarisée d'acheter de la musique en ligne grâce à son crédit de téléphone. Cependant, après 18 mois de fonctionnement, deux contraintes ont freiné l'expansion de « MusikB » à savoir le montant élevé de la facturation des SMS utilisés pour l'achat des morceaux par les opérateurs et la nécessité de se doter de numéros courts dans chaque pays d'Afrique pour rendre disponible le service d'achat par crédit téléphonique.

MusikBi : <https://musikbi.com/>

\* Total et Worldline deviennent actionnaires et clients de la startup sénégalaise Intouch

Le 13 juillet 2017, le groupe pétrolier Total et Worldline, filiale du groupe français Atos, sont devenus actionnaires et clients de la startup sénégalaise Intouch, spécialisée dans le paiement électronique. Les deux multinationales accompagneront le déploiement de sa solution de guichet unique dans huit pays d'Afrique que sont le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mali, le Maroc, la République de Guinée et le Sénégal et potentiellement dans 30 autres en Afrique et au Moyen-Orient. La solution développée par InTouch consiste en un terminal unique permettant l'acceptation d'une offre très large de moyens de paiement (monnaie électronique, cartes privatives et cash) et offre des prestations de service proposées par des tiers, tels que les abonnements multimédias, le paiement de factures, le transfert d'argent, le rechargement de cartes, et les services bancaires et assurance. InTouch envisage de déployer sa solution à travers quelque 5 000 points de vente (réseaux de distribution et points de vente indépendants) et sera soutenu par Worldline qui apportera son expertise dans le domaine des solutions de paiement et fournira également une infrastructure d'hébergement industrielle sécurisée.

InTouch : <https://www.intouchsa.com/>

\* Kabirou Mbodje rejoint la direction de la Chambre de commerce américaine

Kabirou Mbodje, Président-directeur général de Wari, a intégré le Conseil d'administration de la Commission Afrique de la Chambre de commerce américaine. Il siègera au sein de cette structure aux côtés de personnalités l'Angolaise Maria Abrantes (Banco Prestigio) et les Nigériens Jim Ovia (Zenith Bank) et Aliko Dangote (Dangote Group).

Wari : <https://www.wari.com/>

Chambre de commerce américaine : <https://www.uschamber.com/>

\* Une équipe d'étudiants de l'UASZ remporte le « Gaïndé Startup Challenge »

Le 6 juillet 2017, la finale du Challenge « Gaïndé Entreprendre 2017 » organisé par Gaïndé 2000 et plus connue sous l'appellation « Gaïndé Startup Challenge », a vu la victoire d'une équipe provenant de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) qui a proposé un projet innovant pour une application basée sur la technologie du « blockchain ». Le lauréat s'est vu offrir par Gaïndé 2000 une somme d'un million de FCFA pour la création d'une entreprise, une incubation d'un an dans ses locaux et des contrats de sous-traitance.

Gaïndé 2000 : <https://www.gainde2000.com/>

UASZ : <http://www.univ-zig.sn/>

\* Présentation du rapport 2016 de la SONATEL sur la Responsabilité sociétale d'entreprise

Le 6 juillet 2017, le Groupe Sonatel a présenté son rapport dans le domaine de la Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) pour l'année 2016.

SONATEL : <http://www.sonatel.sn/>

---

## Politique

---

\* Nouvelle prorogation de la validité des cartes nationales d'identité numérisées

La validité des cartes nationales d'identité a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2017 suite à l'adoption du décret n° 2017-1401 du 5 juillet 2017 portant prorogation de l'exigibilité de la carte nationale d'identité numérisée. Pour rappel, lors du lancement de l'opération de remplacement des cartes nationale d'identité numérisées par les cartes nationales d'identités biométriques instaurées suite à la décision prise par la Communauté des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le 4 septembre 2016, il avait été annoncée que les cartes d'identité numérisées ne seraient plus valables au-delà du 31 décembre 2016 et qu'elle serait disponible quinze jours après l'enregistrement des intéressés. Cela étant, compte tenu des retards enregistrés par l'opération, leur validité sera prolongée une première fois jusqu'au 31 mars 2017 par l'adoption du décret n° 2016-2051 du 28 décembre 2016, puis une seconde fois jusqu'au 30 juin 2017 suite à l'adoption du décret 2017-479 du 31 mars 2017 portant prorogation de l'exigibilité de la carte nationale d'identité numérisée. C'est donc la quatrième fois que la validité des cartes nationales d'identité numérisées est prolongée ce qui traduit pour le moins la non-maitrise de la planification de cette opération par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, sans parler de l'inefficacité du dispositif mis en place tant pour l'enregistrement des citoyens que pour la fabrication puis la distribution des cartes nationales d'identité biométriques.

Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique : <http://www.interieur.gouv.sn/>

\* Lancement d'une campagne de promotion du nom de domaine « .africa » par l'Union africaine

Le 3 juillet 2017, à l'occasion du 29<sup>ème</sup> Sommet de l'Union africaine (UA), tenu à Addis-Abeba (Éthiopie), le Commissaire de l'UA pour l'Infrastructure et l'Énergie, Abou Zeid Amani, a annoncé le lancement d'une campagne visant à inciter les entreprises et institutions africaines à adopter le nom de domaine « .africa ». Ce campagne qui s'étendra sur six mois et concernera tous les pays africains vise à promouvoir l'identité numérique du continent. Le prix de vente de ce nom de domaine sera de 18 dollars, soit environ 9 000 Francs CFA et les revenus tirés de la commercialisation du « .africa » contribueront à financer la Commission de l'UA.

UA : <https://au.int/fr/>

Dot Africa : <http://registry.africa/fr/>

\* La Banque mondiale approuve un crédit qui bénéficiera notamment au secteur des TIC

Le 30 juin 2017, la Banque mondiale a approuvé un crédit de plus de 36 milliards de Francs CFA au bénéfice du Sénégal pour améliorer la gouvernance et la gestion du secteur énergétique mais également à renforcer le cadre juridique du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de promouvoir la concurrence, de stimuler l'investissement dans ce secteur et d'améliorer l'accès à ces technologies. L'appui de la Banque mondiale à la réforme du secteur des TIC permettra notamment de faciliter la mission des fournisseurs de services Internet (FSI) et de promouvoir un accès plus large aux services de TIC en appliquant efficacement la politique d'accès universel. Ce premier appui budgétaire aidera le gouvernement sénégalais et les acteurs des secteurs concernés à éliminer les obstacles à l'investissement et à promouvoir la concurrence sur le marché de l'Internet à haut débit, dans tous les segments de l'infrastructure à large bande (accès, réseau et connectivité internationale). Cette opération d'appui aux politiques de développement est la première d'une série de trois initiatives destinées à promouvoir les réformes structurelles dans plusieurs secteurs et porte sur la réforme des secteurs de l'énergie et des TIC, domaines prioritaires du Plan Sénégal émergent (PSE).

Banque mondiale au Sénégal : <http://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal>

---

## **Infrastructures et services**

---

\* L'ADIE déploie la messagerie « Exchange » et l'application « Skype For Business »

Dans le cadre du Projet d'amélioration et de modernisation de la messagerie de l'administration (PAMA), l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) a procédé, du 11 au 13 juillet 2017, au déploiement de la messagerie « Exchange » et de l'application « Skype For Business » au ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Téléservices de l'Etat (MPIPDTE). Pour rappel, le PAMA est un des projets phares de l'ADIE pour l'année 2017 visant à améliorer la messagerie gouvernementale et à bâtir une plateforme sécurisée d'échange, de partage, de communication et de collaboration pour les agents de l'Administration. En plus d'améliorer la productivité, cette nouvelle plateforme offre également la mobilité puisqu'elle est disponible sur téléphone, sur tablette, sur ordinateur et sur le web). L'un des objectifs du PAMA est de consolider un annuaire unique de l'administration afin de faciliter le partage et la communication entre les agents de l'Etat.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

\* La BICIS lance une offre de paiement en ligne destinées aux commerçants et aux entreprises

Au début du mois de juillet 2017, la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS) a lancé une offre de paiement en ligne permettant aux commerçants, entreprises ou associations d'accepter, de manière sécurisée, les paiements par carte Visa ou Mastercard sur Internet. Cette offre de paiement permet de répondre aux besoins des entreprises qui souhaitent proposer à leurs clients une méthode simple et sécurisée pour payer des marchandises, des services, des billets de transports ou des factures sans avoir à se déplacer ou à recharger un compte prépayé. Dans ce cadre, la BICIS propose un éventail d'options telles que le paiement simple, le paiement « one click », le paiement par lien sécurisé et le paiement par abonnement. Cette offre de paiement qui est disponible sur téléphone mobile, sur tablette et sur PC assure le traitement des transactions de paiement dans un environnement certifié PCI DSS. De plus, la BICIS met à disposition de ses clients le système d'authentification 3Dsecure (Verified by Visa et Mastercard secure code) et propose un module d'intelligence artificielle de détection de la fraude. Cette nouvelle offre a été lancée simultanément par la BICICI en Côte d'Ivoire et sera ultérieurement disponible en Guinée, au

Mali et au Burkina Faso.

BICIS : <http://www.bicis.sn/>

\* La SONATEL a procédé au lancement de sa nouvelle gamme d'offres prépayées mobile

Le 18 juillet 2017, SONATEL a procédé au lancement de sa nouvelle gamme d'offres prépayées mobile « Jamono » qui se structure autour de trois nouvelles formules, « Jamono Allo », « Jamono Max » et « Jamono new s'cool ». La formule « Jamono Allo » est dédiée aux clients qui ont des usages du téléphone orientés vers les appels, tandis que « Jamono Max » est plutôt destiné à ceux qui utilisent au quotidien Internet et les réseaux sociaux et qui ont également un besoin fréquent d'appeler. Enfin, la formule « Jamono New S'cool » est destinée aux jeunes qui utilisent essentiellement Internet via leur téléphone portable. Ces nouvelles formules sont présentées sur une plateforme en ligne dénommée « Tan sa jamono » (<http://tannsaJamono.sn/>). Enfin, SONATEL a également lancé l'offre « Family », une offre dédiée aux familles qui permet aux parents et à leurs enfants de communiquer plus facilement avec les tarifs d'appels et sms vers le parent à 0,5F/s et 5F/sms, mais également des services et avantages particuliers comme le Seddo Pass Internet à 0F permettant aux parents de transférer des pass internet à leurs enfants gratuitement, ainsi que le Seddo crédit et Transfert bonus permettant aussi aux parents de partager leur crédit et leur bonus avec leurs enfants.

SONATEL : <http://www.sonatel.sn/>

\* L'ADIE lance la dématérialisation de deux nouvelles procédures administratives

Le 7 juillet 2017, l'Agence de l'informatique de l'Etat du Sénégal (ADIE) a officiellement lancé la dématérialisation des procédures administratives relatives au certificat d'urbanisme et au certificat de conformité de l'autorisation de construire. Complémentaire de l'autorisation de construire, l'obtention du certificat de conformité est un acte administratif qui atteste de la conformité des travaux de construction réalisés suite à l'obtention du permis de construire et le certificat d'urbanisme permet d'attester qu'une opération immobilière projetée sur un terrain est conforme à la législation et techniquement réalisable.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

\* Inauguration du data center de Tigo à Diamniadio

Le 6 juillet 2017, Tigo a procédé à l'inauguration d'un data center construit sur une superficie de 1,5 hectare à Diamniadio, par Sen Connect, entité du groupe Millicom, et offrant une capacité de 112 racks dans sa première phase. Ce data center, dont la construction a coûté 4 milliards de FCFA, est certifié 3 Design (TCDD) par Uptime Institute, structure qui joue le rôle de tiers de confiance pour la certification de la fiabilité du design des data centers. Pour rappel, il existe quatre niveaux de certification correspondant chacun à un niveau de disponibilité se présentant de la manière suivante : Tier I avec un taux de disponibilité de 99,67 % et une durée d'indisponibilité annuelle de 28,8 h, Tier II avec un taux de disponibilité de 99,75 % et une durée d'indisponibilité annuelle de 22 h, Tier III avec un taux de disponibilité de 99,98 % et une durée d'indisponibilité annuelle de 1,6 h et Tier IV avec un taux de disponibilité de 99,99 % et une durée d'indisponibilité annuelle de 0,8 h.

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

Uptime Institute : <https://uptimeinstitute.com/>

---

## Projets

---

\* La dématérialisation totale des procédures douanières devrait être effective d'ici la fin de 2017

Le 20 juillet 2017, lors d'un atelier de partage sur les réformes du Code des douanes avec



l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC), le Directeur général des douanes, Pape Ousmane Guèye, a annoncé que la douane procéderait à une dématérialisation totale de ses procédures sur l'ensemble du territoire national avant la fin de l'année 2017. Les efforts d'informatisation, de dématérialisation, de simplification et d'allègement des procédures devraient conduire à un dédouanement plus rapide et plus sûr.

Douanes : <https://www.douanes.sn/>

---

## Rendez-vous

---

\* Africa Mobile & ICT Expo (21-23 août 2017, Accra, Ghana)

La manifestation intitulée Africa Mobile & ICT Expo se déroulera du 21 au 23 août 2017 à Accra (Ghana). Elle réunira des acteurs de l'industrie informatique et des technologies de l'information et de la communication.

Africa Mobile & ICT Expo : <http://www.mobexafrica.com/>

**Envoyez-nous vos informations :** [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives :** <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](#)  
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)  
Osiris, juillet 2017